

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Adopté

AMENDEMENT

N° II-CF1484

présenté par

Mme Ozenne, Mme Arrighi, Mme Sas, M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 60, insérer l'article suivant:****Mission « Économie »**

Chaque année, en annexe au projet de loi de finances, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur la politique de l'économie sociale et solidaire. Celui-ci présente et rassemble l'ensemble des moyens dédiés à la politique de l'économie sociale, solidaire et responsable de l'État et des collectivités territoriales.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Économie sociale et solidaire (ESS) représente 2,6 millions d'emplois, correspondant à 14 % de l'emploi privé. L'ESS porte une vision de l'économie vertueuse, sobre et plus respectueuse des personnes. Ainsi, en menant des actions de solidarité, d'éducation populaire et culturelle, et en faveur de la transition écologique, les organisations de l'ESS contribuent directement à améliorer la vie quotidienne des Français.es d'aujourd'hui et de demain.

Pourtant, les moyens dédiés par l'État au développement transversal de l'ESS dans le programme 305 du budget de l'État ne sont pas à la hauteur, notamment au regard des bénéfices que l'ESS engendre pour l'intégralité de la société. Ce manque de soutien grève les potentialités de développement de ce mode d'entreprendre.

De plus, contrairement à l'économie conventionnelle, l'ESS n'a pas bénéficié ces dernières années d'une politique publique ambitieuse dédiée au développement de ses entreprises et organisations.

Ainsi, les organisations de l'ESS alertent sur leur manque de visibilité quant aux soutiens publics qui sont globalement alloués à leurs activités et appellent à renforcer la transparence et la lisibilité de ces derniers. Ce manque de visibilité est préjudiciable au déploiement d'une véritable stratégie de développement de l'ESS.

C'est pourquoi, cet amendement propose que le Gouvernement remette au Parlement un rapport annuel annexé au projet de loi de finance recensant et comptabilisant l'ensemble des moyens financiers alloués à la politique de l'économie sociale et solidaire, de l'État et des collectivités territoriales.

Cet amendement a été travaillé avec ESS France.